

Comité des parties prenantes de la filière REP des articles de sport et de loisirs du jeudi 7 juillet 2022

Compte-rendu et relevé de décision

Ordre du jour :

- Eco-modulation (discussion + vote)
- Barèmes des contributions (discussion + vote)

1. Eco-modulation (prévue à l'article L. 541-10-3 du code de l'environnement)

Ecologic a présenté son projet de modulation fondé sur cinq principes généraux (incitativité, cohérence&simplification, stabilité, primes&pénalités, équité&équilibre) et selon deux thèmes :

1. Disponibilité des pièces détachées
2. Intégration de matières premières issues du recyclage

S'agissant du thème 1, Cornilleau met en avant la variété des produits entrants dans le champ des ASL et donc de la différence d'approvisionnement des pièces détachées entre les produits. Exemple pris du plateau de tennis de table qui demande une commande et une chaîne d'approvisionnement plus complexe et donc allongée en temps.

Les parties prenantes évoque la sensibilisation des publics et notamment des consommateurs sur les produits durables et l'achat responsable, afin d'éviter que de mauvais produits soient mis sur le marché.

Vote : avis favorable

- Favorable : CMEx2, ESS France, AMF, MFC, Surfrider Foundation, Mountain Wilderness, FNE
- Contre : 0
- Abstention : Cornilleau, AMORCE, CNR

A noter : les représentants Cornilleau, AMORCE et CNR estiment manquer de recul et de connaissance sur le sujet pour émettre un avis favorable ou défavorable. De ce fait, ils préfèrent s'abstenir.

2. Barème(s) (prévu à l'article L. 541-10-3 du code de l'environnement)

Les barèmes (standard et simplifié pour la vente à distance) et leurs mécanismes ont été présentés. Des discussions ont porté sur le barème simplifié. Ecologic en a rappelé les grands principes ainsi que son origine.

Vote : avis favorable

- Favorable : Decathlon, MFC, AMORCE, FNE, CMEx2, USC, FEI, AMF, Surfrider Foundation, Cornilleau
- Contre : 0
- Abstention : ESS France, Mountain Wilderness, CNR (le même motif que précédemment est évoqué pour justifier l'abstention)

